



District du Gers de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES FEMININES

Réunion du 24 Août 2019

Procès-verbal N°1

Présents pour la CDF : Serge CAMILLO – Ludivine CARLIER -- Muriel FRANCOIS – Laure GOUANELLE – Alex VIGNEAUX

Excusés : Emilie SABATHE - Boucar DIOUF



Commission Féminines : développement du football féminin

En application de l'Art.76, les clubs de PAUILHAC, LAYMONT et MIRANDE sont autorisés à faire évoluer un muté supplémentaire à compter de la 1^{ère} journée de Championnat.

- Demande en date du 04.06.2019 du club de PAUILHAC pour l'équipe 1 sénior D2
- Demande en date du 23.08.2019 du club de LAYMONT pour l'équipe 1 sénior D3
- Demande en date du 23.08.2019 du club de MIRANDE pour l'équipe 1 sénior D1

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h00.

La secrétaire

Muriel FRANCOIS

Le Président

Serge CAMILLO